



Municipalité de Ripon
31, rue Coursol, Ripon, (Québec) J0V 1V0
Téléphone 819-983-2000 – Télécopieur 819-983-1327
Courriel : urbanisme@ripon.ca
www.ripon.ca

PROCURATION (C)



Quand remplir ce document

Une procuration mandate une personne afin qu'elle **représente** le ou la propriétaire et soit habilitée à **signer en son nom** pour déposer une demande d'autorisation et échanger à ce sujet avec la Municipalité.

Par exemple, lorsqu'il y a plusieurs propriétaires pour un terrain, un(e) propriétaire peut mandater un(e) autre personne pour éviter de se déplacer à chaque demande de permis. Ou alors, un(e) propriétaire pourrait mandater un tiers-parti, comme un professionnel, pour le ou la représenter lors d'une demande de permis.

Je, _____
nom du propriétaire qui délègue la responsabilité, lettres moulées

propriétaire du terrain situé au _____

adresse civique, numéro de matricule ou numéro de lot

autorise _____

*personne mandatée à remplir la présente demande
ou autre co-propriétaire qui assumera seul le suivi*

à me représenter auprès de la municipalité de Ripon et à signer tout document relatif à la présente demande d'autorisation.

Signature : _____

Date : _____ (JJ/MM/AAAA)